



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>09 décembre 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>24</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>31</b> dont <b>7 pouvoirs</b>	

### SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Aigueperse.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN

#### Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Vanessa ROLLET, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Bernard MANILLERE a donné pouvoir à Cécile GILBERT, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Guy TIXIER a donné pouvoir à Pascal LABBE

#### Absents :

Stéphane BARDIN, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_200 : Ressources humaines - Modification du RIFSEEP

#### **Fonction publique - Régime indemnitaire**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu la délibération n°2021-137 du 27 septembre 2021 portant instauration d'une nouvelle grille d'attribution du RIFSEEP,*

*Vu la délibération n°2023-141 du 18 décembre 2023 portant révision du RIFSEEP,*

*Vu la délibération n°2025-069 du 25 mars 2025 portant prise en compte des arrêts maladie des agents, Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour la délibération du RIFSEEP afin de prendre en compte les modifications suivantes,*

Il est proposé d'ouvrir le versement de l'IFSE aux agents contractuels recrutés sur une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (article L332-14).

Le reste des dispositions demeure inchangé.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **d'approuver la modification des conditions de versement du régime indemnitaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 24 décembre 2025

Le secrétaire de séance,

Luc CHAPUT

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*